

Arrêté du 01 septembre 2022

**Portant nomination d'un fonctionnaire en qualité de mandataire suppléant d'avances et de recettes
auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Touraine-Berry**

NOR : JUSF2226135A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2008 portant nomination de fonctionnaires auprès des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 19 août 2011 portant modification de l'arrêté du 10 décembre 2003 portant institution de régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2021 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à créer des régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Considérant le courrier du 29 août 2022 de Monsieur Denis Lebouc, directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse Touraine-Berry, demandant la nomination de Madame Mathilde LE MAREC en tant que mandataire suppléante d'avances et de recettes auprès de ladite direction ;

Considérant le courrier du 29 août 2022 de Madame Mathilde LE MAREC, valant acceptation de la fonction de mandataire suppléant d'avances et de recettes ;

Vu l'agrément du comptable public assignataire ;

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Mathilde LE MAREC est nommée, à compter du 01 septembre 2022, mandataire suppléante d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Touraine-Berry.

Article 2

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse et le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Grand-Centre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le

14 SEP. 2022

Le chef du bureau de la synthèse


Bizar AZOUZ